

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2020

2020-07-01/03 - Compte administratif 2019 – Budget principal Ville

2020-07-01/04 - Compte administratif 2019 – Budget annexe de l'assainissement

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

Par application de l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal arrête le Compte Administratif (C.A.) qui lui est annuellement présenté par le Maire. Le Compte Administratif rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, et, présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, seront repris au budget de l'année suivante.

I Le Compte Administratif 2019 du Budget Principal Ville dégage les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2019	55 028 217,57	33 721 372,76	88 749 590,33
Recettes 2019	63 771 487,45	31 155 806,63	94 927 294,08
Résultat de l'exercice 2019	8 743 269,88	-2 565 566,13	6 177 703,75
Report exercice 2018	500 000,00	3 549 041,82	4 049 041,82
Résultat de clôture 2019	9 243 269,88	983 475,69	10 226 745,57

Les taux de réalisation en dépenses sont de 87 % en fonctionnement et de 75 % en investissement. Ils restent stables par rapport à l'exercice précédent.

La baisse globale des dépenses réelles de fonctionnement (-3 %) par rapport à 2018 est principalement due à la réduction des dépenses de fonctionnement courant (chapitre 011). La diminution de la contribution au Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France et le prélèvement au titre de la contribution au redressement des finances publiques sur une seule année (au lieu de deux en 2018) ont également contribué à cette baisse. Les charges de personnel sont restées stables hauteur de 25 M€.

Les recettes courantes (hors cession) diminuent (-2,7 %) en raison notamment d'une légère baisse des dotations et participations (-0,3 M€) et des droits de mutation moins favorables qu'en 2018 (-1 M€).

Les principales dépenses d'investissement concernent les opérations suivantes :

- ZAC Louvois :
 - o concession d'aménagement (5,8 M€),
 - o mandat pour la construction des équipements publics (9,5 M€),
- acquisition d'un terrain rue Nieuport en vue de la construction d'un EHPAD (2,4 M€),
- travaux d'aménagement du parvis Mozart avec mise en place du stationnement intelligent (0,6 M€),
- travaux d'aménagement des parkings (0,2 M€),
- travaux de rénovation de la piscine et équipements (0,2 M€),

- travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public (0,5 M€),
- travaux d'aménagement des logements et du cabinet médical de Vélizy-Bas (0,1 M€),
- mise aux normes de l'ascenseur place Dautier et travaux à la Médiathèque (0,1 M€),
- réfection toiture école Buisson (0,14 M€),
- installations et équipements de voirie (0,2 M€),
- travaux et équipements dans les écoles (0,25 M€),
- équipements informatiques et logiciels (0,8 M€).

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2019 et le Compte Administratif 2019,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser :

Restes à réaliser 2019	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	0,00	- 7 670 428,99	- 7 670 428,99
Recettes	0,00	2 062 000,00	2 062 000,00
Total (F)	0,00	- 5 608 428,99	- 5 608 428,99

	Fonctionnement	Investissement	Total général
Résultat cumulé 2019	9 243 269,88	-4 624 953,30	4 618 316,58

Les restes à réaliser en dépenses concernent principalement :

- la provision pour l'opération Louvois (5,6 M€),
- les honoraires du contrat de mandat (0,3 M€),
- la maîtrise d'œuvre de la nouvelle école élémentaire (0,2 M€),
- les travaux de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public (0,4 M€),
- les travaux d'accessibilité (0,09 M€),
- la participation au diffuseur de l'A86 (0,07 M€),
- les travaux et équipements pour l'Onde (0,1 M€),
- les travaux et aménagements des équipements sportifs (0,1 M€),
- les équipements et logiciels informatiques (0,3 M€),
- divers travaux et équipements (écoles, crèches, médiathèque, voirie ; etc...) (0,5 M€).

Les restes à réaliser en recettes correspondent aux ventes des lots du cabinet médical de Louvois. En effet, compte tenu du financement mixte de l'achat de certains lots (subvention de l'Agence régionale de Santé et emprunt ou fonds propres) et de la transmission tardive des actes, la trésorerie nous a proposé de reporter la comptabilisation de ces opérations sur l'exercice 2020.

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement & Environnement et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 22 juin 2020.

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget Principal Ville pour l'exercice 2019.

II Le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe de l'Assainissement dégage les résultats suivants :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses 2019	341 668,92	181 116,42	522 785,34
Recettes 2019	1 137 694,58	281 062,68	1 418 757,26
Résultat de l'exercice 2019	796 025,66	99 946,26	895 971,92
Report exercice 2018	835 700,29	484 610,67	1 320 310,96
Résultat clôture 2019	1 631 725,95	584 556,93	2 216 282,88

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2019 et le Compte Administratif 2019,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement :

Restes à réaliser 2019	Investissement
Dépenses	- 182 335,34
Recettes	0,00
Total (F)	- 182 335,34

	Exploitation	Investissement	Total général
Résultat cumulé 2019	1 631 725,95	402 221,59	2 033 947,54

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement & Environnement et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 22 juin 2020.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2019.